

**SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Affaire suivie par Marie-Annick CLERMONT
Tél. : 05 63 45 62 11
Mail : marie-annick.clermont@tarn.gouv.fr

Albi, le 30 septembre 2019

Le préfet

à

Monsieur le président de la communauté de
communes Centre Tarn

OBJET : Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté de communes Centre Tarn - Avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CODENAPS) sur le projet de création d'Unités Touristiques Nouvelles (UTN) locales.

Je vous informe que le projet de création d'Unités Touristiques Nouvelles (UTN) locales visé en objet a été présenté lors de la CODENAPS formation spécialisée « UTN » du 13 septembre 2019 et a reçu les avis suivants :

UTN	Référence de l'POAP	Nom ou définition	Localisation	Avis
1	AL4	La Borie Maigre	Montredon Labessonnié	Défavorable
2	AL5	Le Gris	Montredon Labessonnié	Favorable
3	NL1	Les Cascades	Arifat	Favorable
4	NL3	Les Cabanes	Montredon Labessonnié	Favorable avec réserve
5	NL4	Lac de Bezan	Montredon Labessonnié	Défavorable
6	NL5	L'observatoire	Montredon Labessonnié	Défavorable
7	NL6	Projet de 2 HLL	Montredon Labessonnié	Défavorable
8	NL7	Projet de 6 HLL	Montredon Labessonnié	Favorable
9	NL9	Lac de la Bancalié	Saint Antonin de Lacalm	Défavorable
10	NL10	Castelroc	Saint Antonin de Lacalm	Favorable avec réserve

Pour le préfet et par délégation
La chef de service,



Marie-Annick CLERMONT